



Rapport 2024 sur la situation en matière d'égalité entre les Femmes et les Hommes



#NeVousRésignezJamais

SOMMAIRE

Propos introductif.....	3
I. Egalité professionnelle : état des lieux dans la gestion des ressources humaines.....	5
1. Analyse de la situation comparée des femmes et des hommes agent es au sein de la Ville et du CCAS des Lilas au 31 décembre 2024.....	5
Répartition femmes-hommes.....	5
Qualité.....	6
Catégorie hiérarchique	8
Filières.....	9
2. Actions menées en matière d'égalité professionnelle.....	11
Réalisation des objectifs 2024.....	11
Objectifs 2025.....	12
II. L'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques.....	13
1. Analyse de la situation économique et sociale en matière d'inégalités entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Ville des Lilas.....	14
Sexe et âge.....	14
Ménages et familles.....	15
Scolarisation et niveau de diplôme.....	17
Emploi : statuts, salaires, chômage.....	19
2. Bilan 2024 et perspectives 2025 pour l'égalité dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de la collectivité et des ressources mobilisées	22
Axe 1 : Une ville qui veut devenir exemplaire en matière d'égalité professionnelle/ promotion générale de l'égalité.....	23
Promotion générale de l'égalité, activité générale des services et communication.....	23
Axe 2 : Une ville qui intègre l'égalité entre les Femmes et les Hommes dans ses grands projets et politiques publiques.....	30
Grandir aux Lilas.....	30
Sport.....	37
Culture.....	39
Espaces et équipements publics.....	41
Axe 3 : Une ville qui protège : lutte contre les violences faites aux femmes et égal accès aux services.....	45
Lutte contre les violences faites aux femmes.....	45
Egal accès aux services.....	49

Rapport 2024 sur la situation en matière d'égalité entre les Femmes et les Hommes

- Concernant le rôle d'employeur des collectivités, plusieurs textes sont applicables :
- La **loi du 12 mars 2012** instaurait la réalisation et la présentation d'un **rapport sur l'égalité professionnelle dans le cadre du bilan social** à partir du 1^{er} janvier 2014.

Désormais le rapport sur l'égalité dans le cadre du bilan social est **intégré au Rapport social unique** qui présente l'état de la situation comparée des femmes et des hommes.

- Un **protocole d'accord sur l'égalité professionnelle du 8 mars 2013**.
- Depuis la **loi du 6 août 2019 – Transformation de la fonction publique** qui consacre son dernier volet à l'égalité professionnelle :
 - Obligation de mettre en place, **un dispositif de signalement qui a pour objet de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes** et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés.
 - Obligation faite aux collectivités territoriales de plus de 20 000 habitant-es d'élaborer, un **plan d'action pluriannuel pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**. Le plan d'action 2024 / 2026 visait à poser les premiers jalons d'une politique volontariste en matière d'égalité professionnelle, à travers **quatre axes**, auxquels s'ajoute un dernier axe indispensable à sa mise en œuvre :
 1. Porter une politique commune en faveur de l'égalité et de la mixité professionnelle
 2. Favoriser l'égalité dans la rémunération
 3. Assurer l'égalité dans les parcours professionnels
 4. Développer l'égalité dans les conditions de vie au travail et améliorer l'articulation des temps de vie
 5. Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes

- Concernant les politiques publiques :

- La **loi du 4 août 2014** pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans son article 1^{er} dispose que les collectivités territoriales doivent agir pour **l'égalité entre les femmes et les hommes par une approche intégrée au moyen de 10 actions**. Le plan d'action et la

mise en œuvre d'une démarche intégrée de l'égalité Femmes / Hommes dans les politiques publiques répondent à ces orientations.

- L'**article 61** de cette loi, codifié à l'article L.2311-1-2 du CGCT, instaure aussi, pour les collectivités de plus de 20 000 habitant·es, l'obligation d'élaborer et de présenter, préalablement au débat sur le projet de budget, un **rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation**.
- Le **décret du 24 juin 2015**, codifié à l'article D.2311-16 du CGCT, prévoit **les éléments devant figurer** dans ce rapport annuel.

Ce rapport fait état de la politique de ressources humaines de la Ville en matière d'**égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes. Il reprend ainsi les données présentées aux organisations représentatives du personnel en CST et F3SCT.

Le rapport comporte également **un bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** et décrit les orientations pluriannuelles de ces actions.

Enfin il décrit les **actions mises en œuvre** plus généralement par la Ville pour contribuer à renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble de ses politiques publiques.

Il a pour objectif de :

- documenter les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité et sur la Ville ;
- recenser les politiques publiques menées par la Ville en faveur de l'égalité femmes-hommes sur son territoire (conception, mise en œuvre et évaluation) ;
- fixer des orientations de moyen et long termes pour corriger les inégalités.

I. Egalité professionnelle : état des lieux dans la gestion des ressources humaines

1. Analyse de la situation comparée des femmes et des hommes agent·es au sein de la Ville et du CCAS des Lilas au 31 décembre 2024

Depuis 2021, le rapport sur l'égalité dans le cadre du bilan social est **intégré au Rapport social unique** qui présente l'état de la situation comparée des femmes et des hommes.

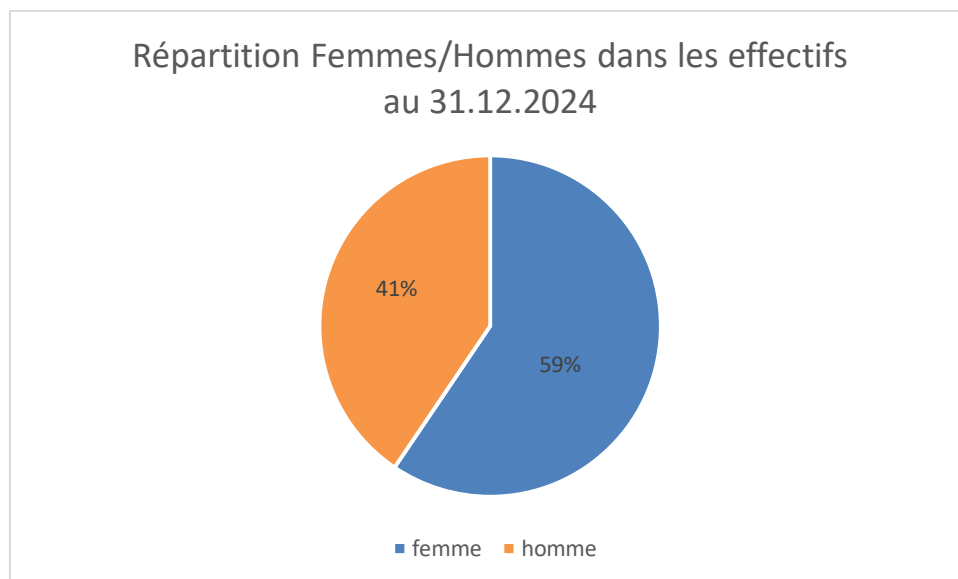
Les données complètes des ressources humaines concernant notre collectivité pour l'année 2024 seront incluses dans le **Rapport social unique présenté au Comité social territorial en décembre 2025**.

Toutes les données présentées dans cette partie du rapport reposent sur l'ensemble des effectifs de la Ville et du CCAS **sur poste permanent**.

Répartition femmes-hommes

Sur l'ensemble des agent·es titulaires et non-titulaires de la collectivité :

Répartition femmes / hommes des effectifs (titulaires et non titulaires)



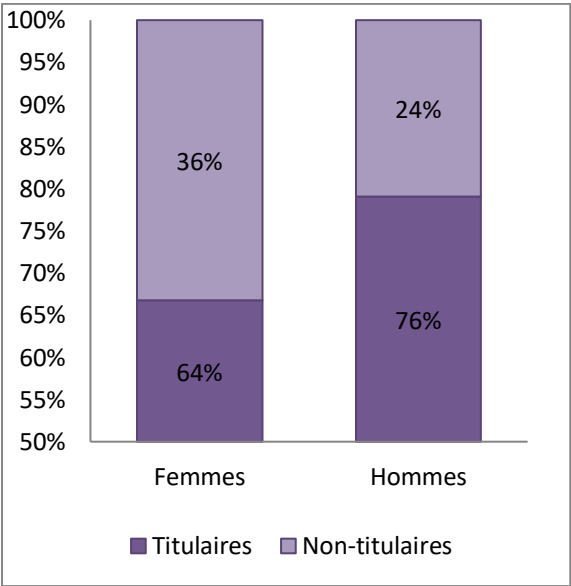
La part des femmes parmi les agent·es de la collectivité était de 59% en 2024 (62% en 2023). L'écart est légèrement plus faible en 2024.

Cette part est légèrement inférieure à l'échelle nationale. Selon « Les chiffres-clés de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes – éd. 2023 », en 2021, 61 % des agent-es de la fonction publique territoriale sont des femmes (contre 46,2 % dans le secteur privé).

Qualité

Répartition femmes / hommes des agent-es présent-es au 31 décembre 2024 en fonction de leur qualité

	Sur l'ensemble des agents de la collectivité		Au sein des agent-es (par sexe)		Au sein des agent-es (par sexe)	
	% Femmes	% Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Titulaires	64%	76%	198	162	55%	45%
Non-titulaires	36%	24%	113	50	69,3%	30,7%



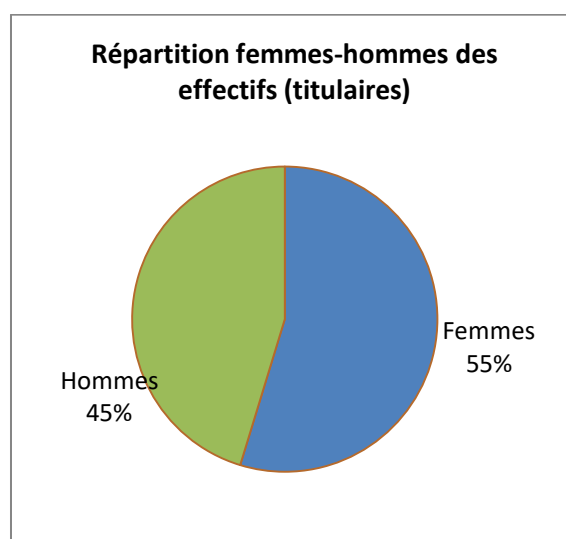
En 2024, 55 % des agent-es titulaires au sein de la collectivité sont des femmes contre 45 % d'hommes. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2022 et 2023 (59 % en 2021 ; 56 % en 2022).

La proportion de femmes titulaires au sein de la collectivité est supérieure de 2 points à la moyenne nationale au sein de la fonction publique territoriale selon « Les chiffres clés de l'égalité professionnelle – éd. 2021 ».

Il convient néanmoins de préciser qu'au sein des agentes femmes, elles sont moins nombreuses à être titulaires : 64 % d'entre elles, contre 76 % des agents titulaires parmi les hommes.

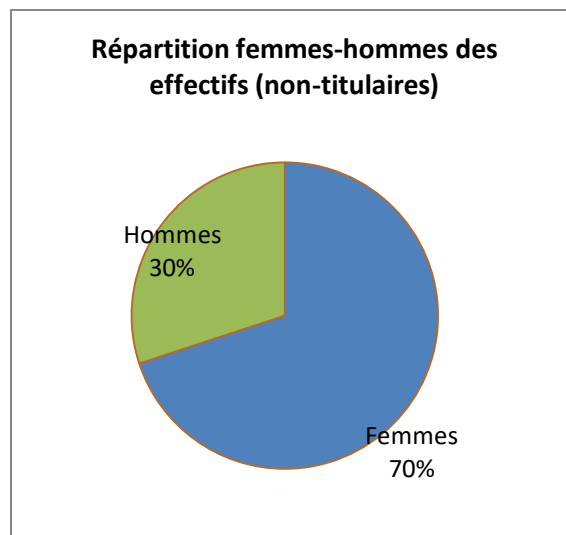
Répartition au sein des agent-es titulaires :

	Femmes	Hommes	Total
Filière administrative	57	19	76
Filière technique	63	106	169
Filière animation	45	23	68
Filière culturelle	3	4	7
Emploi fonctionnel	1	2	3
Filière médico-sociale	26	1	27
Filière sportive	-	3	3
Filière police municipale	3	7	10
TOTAL	197	163	360



Répartition au sein des agent-es non-titulaires :

	Femmes	Hommes	Total
Filière administrative	20	8	28
Filière technique	20	18	38
Filière animation	32	11	43
Filière culturelle	13	7	20
Hors cadre d'emploi	8	2	10
Filière médico-sociale	21	1	22
Filière sportive	0	2	3
TOTAL	114	49	163



En 2023, 70% des contractuel·les sont des femmes, contre 30% d'hommes. **Ce chiffre est en baisse après trois ans de hausse (2023 : 71% ; 2022 : 69% ; 2021 : 68%).**

Données dans la fonction publique territoriale à l'échelle nationale en 2021 :

- **65%** de femmes parmi les fonctionnaires
- **70%** de femmes parmi les contractuel·les

Au niveau national, le nombre de contractuel·les a augmenté de 6,4 % en 2020, ce qui découle de la difficulté de recruter des agents titulaires.

Catégorie hiérarchique

**Répartition femmes / hommes des agent·es présent·es au 31 décembre 2024
en fonction de leur catégorie hiérarchique**

	<i>Femme</i>	<i>Homme</i>	<i>Total</i>	<i>% Femmes</i>	<i>% Hommes</i>
Catégorie A	44	22	66	67%	33%
Catégorie B	60	36	96	62%	38%
Catégorie C	207	154	361	57%	43%
TOTAL	311	212	523		

La proportion de femmes est relativement homogène, quelle que soit la catégorie hiérarchique. On constate une certaine stabilité depuis 3 ans.

Si la part des femmes en catégorie B et C est assez proche des données nationales (63% et 60%), elle est supérieure de 7 points pour la catégorie A.

Filières

Répartition Femmes / Hommes des agent-es par filière

	Femmes	Hommes	Total	% Femmes	% Hommes
Filière administrative	77	27	104	74 %	26 %
Filière technique	83	124	207	40 %	60 %
Filière animation	77	34	111	69 %	31 %
Filière culturelle	16	11	27	59 %	41 %
Filière médico-sociale	47	2	49	96 %	4 %
Hors cadre d'emploi	8	2	10	95 %	5 %
Filière sportive	0	5	5	0 %	100 %
Filière police municipale	3	7	10	30 %	70 %
TOTAL	311	212	523	59 %	41 %

Comme en 2023, les femmes sont majoritairement représentées dans les filières administrative (74 %), médico-sociale (96 %), culturelle (59 %) ainsi que dans l'animation (69 %). Les filières les moins féminisées sont la filière technique (40 %), la Police municipale et la filière sportive (30 %).

Ces données sont proches des taux de féminisation de la fonction publique territoriale à l'échelle nationale, comme le montrent « Les chiffres clés de l'égalité professionnelle – éd. 2023 » présentés dans l'encadré ci-contre.

La proportion de femmes au sein de la Police municipale est néanmoins plus importante aux Lilas qu'au sein de l'ensemble de la fonction publique territoriale.

Données dans la fonction publique territoriale à l'échelle nationale en 2019 :

- **95%** dans la filière médico-sociale
- **82%** dans la filière administrative
- **72%** dans l'animation
- **22%** sécurité / police municipale

**Répartition femmes / hommes des agent-es sur poste permanent
présent-es au 31 décembre 2024 par filière et par qualité**

	Contractuel.le			Titulaire		
	Femmes	Hommes	Sous-total titulaire	Femmes	Hommes	Sous-total Contractuel.le
Filière administrative	20	8	28	57	19	76
Filière technique	20	18	38	63	106	169
Filière animation	32	11	43	45	23	68
Filière culturelle	13	7	15	3	4	7
Filière médico-sociale	21	1	22	26	1	27
Hors Cadre d'emploi	8	2	10			
Filière sportive	0	2	2	0	3	3
Filière police municipale	0	0	0	3	7	10
Total	114	49	163	197	163	360

2. Actions menées en matière d'égalité professionnelle

L'ensemble des objectifs 2024 et 2025 en matière d'égalité professionnelle sont déclinés dans le **Plan d'action égalité professionnelle**, présenté au Conseil municipal du 13 mars 2024.

✓ Réalisation des objectifs 2024

Cf le plan d'égalité professionnelle

- Réaliser la **mise à jour du Plan d'action égalité professionnelle en co-construction** en y ajoutant des actions en faveur de l'ensemble des personnes LGBT+. Puis mise en œuvre des premières actions. **Réalisé**
 - Aujourd'hui
 - 5 axes
 - 18 objectifs
 - 51 actions.
 - Auparavant
 - 5 axes
 - 13 objectifs
 - 19 actions.
- **Poursuivre le déploiement et l'action des « référent-es égalité » au sein des services** tout en améliorant l'identification de leur rôle par les collègues :

- Atelier 23.01 : Réflexion et recherches de bonnes pratiques : arpentage utilisé sur la base de plans d'action égalité pro d'autres CT.
- Atelier 25.01 : Co-construire certaines actions du plan d'action égalité pro, Café des possibles pour faire émerger des difficultés et travailler à des solutions ;
- Atelier 21.03 : Réflexion en amont de la création des guides et supports de sensibilisation (Journée des nouveaux·elles arrivant·es).
- Atelier 04.04 : Débat mouvant « Les femmes et les hommes c'est pareil », « Il faudrait enseigner l'écriture inclusive/le langage égalitaire à l'école », atelier de réflexion sur la diffusion du plan d'action égalité professionnelle aux services ;
- Atelier 20.06 : L'écriture inclusive et le langage égalitaire : plusieurs activités ont été menées afin de faire prendre conscience des enjeux de l'écriture inclusive et du langage égalitaire.
- Atelier 27.06 : Egalité intégrée et rapport égalité ;
- Atelier 17.10 : Co-crédation d'une journée de lutte contre les violences ;
- Réunion 18.11 et 25.11 : préparation de l'événement du 3.12 : Journée « Agir contre les violences »
- Déclinaison du projet prévu dans le cadre du **Fonds égalité professionnelle** - *Objectif 100% des agent·es de la collectivité sensibilisé·es à l'égalité professionnelle en 2024.*
 - Déploiement d'une grande journée de sensibilisation à l'occasion du 25 novembre « Agir ensemble contre les violences ».
- Poursuite des **actions prévues au Plan d'action pour l'égalité professionnelle** :
 - Poursuite de la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail : formation des agent·es à la lutte contre les LGBT+phobies ; formation contre le sexisme, de sensibilisation aux violences faites aux femmes et aux violences intrafamiliales, ...
 - Relance du contrat pour l'externalisation du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique.
 - Développer et accompagner l'accès au télétravail pour les agent·es dont les missions le permettent et qui le souhaitent :
 - 57 agent·es en télétravail (42 en 2023) :
 - 41 femmes
 - 16 hommes
 - Favoriser l'égal accès à la formation : 151 personnes ont bénéficié de formations auprès du CNFPT en 2024 :

Femmes :

 - A : 19
 - B : 15
 - C : 58

Hommes :

 - A : 10
 - B : 4
 - C : 45

✓ Au-delà des objectifs

- Présentation d'un vœu en Conseil Municipal, relatif à l'instauration d'un « **congé second parent** » prolongé lors de l'accueil d'un enfant.

✓ Perspectives 2025

- Poursuivre le déploiement des actions prévues par le **Plan d'action égalité professionnelle**
- **Poursuivre le déploiement et l'action des « référent-es égalité » au sein des services** tout en améliorant l'identification de leur rôle par les collègues.
- Déclinaison du projet prévu dans le cadre du **Fonds égalité professionnelle - « L'égalité en Jeu : innover pour mieux former »** :
 - Un cycle de formation des agent-es du service périscolaire
 - L'accompagnement de nos équipes périscolaires sur les techniques d'animation et notamment à « Jouer autrement » afin de favoriser l'égalité et la promotion de tous-tes les jeux ;
 - La formation des animateur-ices grâce à des ateliers autour de la lutte contre les stéréotypes ;
 - La formation des agent-es de la collectivité à l'égalité professionnelle par le jeu et la créativité
 - Des ateliers de théâtre pour développer la confiance en soi et explorer l'égalité professionnelle de manière immersive ;
 - Des ateliers d'auto-défense féministes, en non-mixité pour permettre aux agentes d'acquérir des outils afin de prévenir et se défendre face à des situations de violence.
 - Des « cafés égalité » sous forme d'ateliers ludiques, pour permettre aux agent-es de se questionner sur des thématiques liées à l'égalité (parentalité, articulation des temps de vie, santé au travail...) ;
 - La poursuite de la transmission et de la diffusion de la culture commune de l'égalité par les pairs :
 - Atelier de création d'une affiche avec un collectif féministe pour permettre au groupe des référent-es de renforcer sa cohésion et d'être des acteurs de la sensibilisation de l'ensemble des agent-es.

L'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques

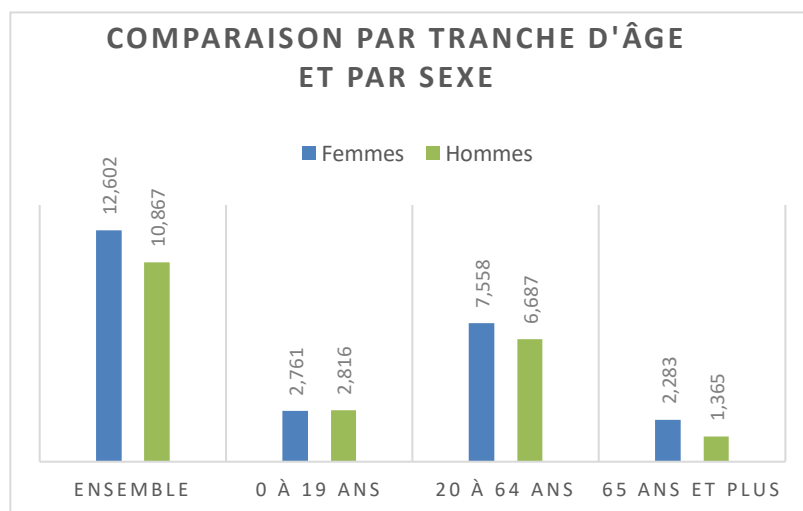
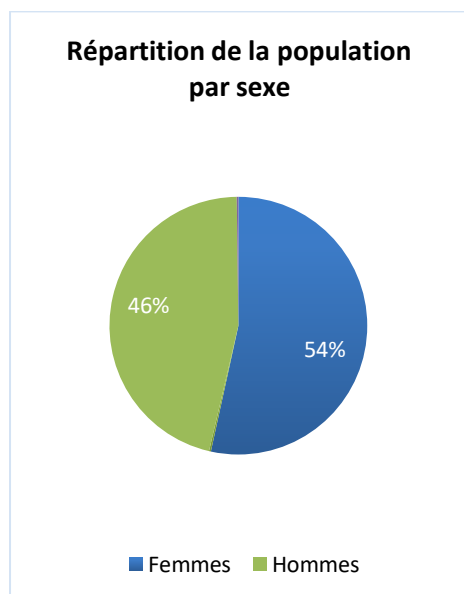
1. Analyse de la situation économique et sociale en matière d'inégalités entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Ville des Lilas

Sexe et âge

Population par sexe et tranche d'âge

Tranche d'âge	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	10 867	100	12 602	100
0 à 19 ans	2 816	25.9	2 761	21.9
20 à 64 ans	6 687	61.5	7 558	60.0
65 ans et plus	1 365	12.6	2 283	18.1
Total	23 469 habitant-es			

Sources : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.



Sources : RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

La population est passée de 23 275 en 2020 à 23 469 en 2021 selon les données actualisées de l'INSEE. Pour autant, la population des Lilas est toujours **majoritairement féminine à 54 %**, et ce quelle que soit la tranche d'âge concernée (sauf 0 / 19 ans). Ces proportions sont

supérieures à celles constatées lors du recensement au niveau départemental, régional et national comme le montre le tableau ci-dessous.

Population par sexe et tranche d'âge (en %)

	Seine-Saint-Denis		Ile-de-France		France	
Tranche d'âge	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Ensemble	50,57	49,43	58,33	41,67	47,69	52,31
0 à 19 ans	27,7	29,7	24,1	26,8	22,3	25
20 à 64 ans	59	59,2	59	59,8	54,9	56,6
65 ans et plus	13,2	11,1	16,9	13,4	22,8	18,4

Sources : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Ménages et familles

Ménages selon leur composition

	2017		2019		2020		2021	
<i>Ensemble</i>	10 723	100%	10 865	100%	10 842	100%	10 860	100%
<i>Ménages d'une personne</i>	4 736	44,2%	4 537	44,3%	4 832	44,6%	4 779	44%
<i>Femmes seules</i>	2 909	27,1%	2 901	27%	3 040	28%	3 035	27,9%
<i>Hommes seuls</i>	1 827	17%	1 636	17,2%	1 792	16,5%	1 744	16,1%
<i>Autres ménages sans famille</i>	325	3%	958	2,7%	270	2,5%	267	2,5%
<i>Ménages avec famille(s)</i>	5662	52,8%	5 763	53%	5 740	52,9%	5 813	53,5%

Sources : Insee, RP201, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

Comme l’indique le tableau ci-dessus, le **nombre de femmes seules s’élève à 27,9 %** contre 16,1 % pour les hommes. La proportion de femmes seules est **plus élevée de 5 points** par rapport aux données nationales (21,1 %). Après avoir stagné pendant des années (de 2012 à 2022), elle a connu une légère augmentation en 2023 (6,1 points en 2022) mais est en baisse en 2024. La part des hommes seuls continue d’augmenter.

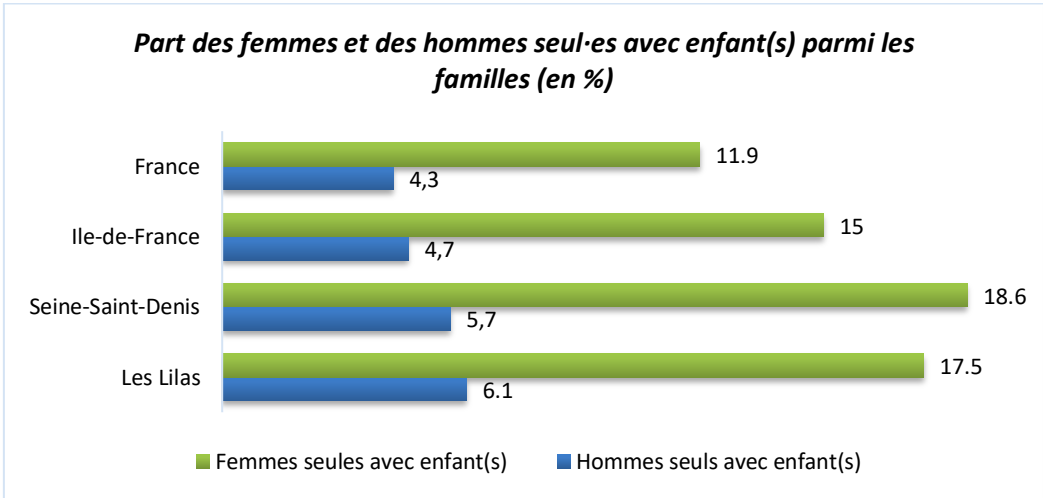
Nombre de ménages avec familles

	Les Lilas	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France	France
Ensemble	5 766	400 510	3 113 317	17 803 996
Couples sans enfant	1 819	104 565	1 060 166	7 686 279
Couples avec enfant(s)	2 584	198 522	1 440 673	7 231 337
Familles monoparentales	1 363	97 423	612 479	2 886 380
Femmes seules avec enfant(s)	1 011	74 582	467 508	2 125 341
Hommes seuls avec enfant(s)	352	22 841	144 971	761 039

Sources : Insee RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

Aux Lilas, la part des **femmes seules avec enfant(s)** représente **17,5 % des ménages**, tandis que c’est le cas de 6,1 % des hommes. La part des hommes seuls avec enfant(s) augmente légèrement.

Comme le montre le graphique ci-dessous, **la part de femmes seules avec enfant(s) est inférieure à celle observée en Seine-Saint-Denis mais supérieure de près de 5,6 points aux chiffres nationaux.**



Sources : Insee RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024

Scolarisation et niveau de diplôme

Part de la population scolarisée en %

	Ensemble	Femmes	Hommes
2 à 5 ans	68,0	70,8	65,7
6 à 10 ans	95,6	94,8	96,3
11 à 14 ans	98	98,5	97,4
15 à 17 ans	97,7	99,2	95,8
18 à 24 ans	52,9	60,1	46,4
25 à 29 ans	11,4	10,2	12,6
30 ans ou plus	1,9	1,9	1,9

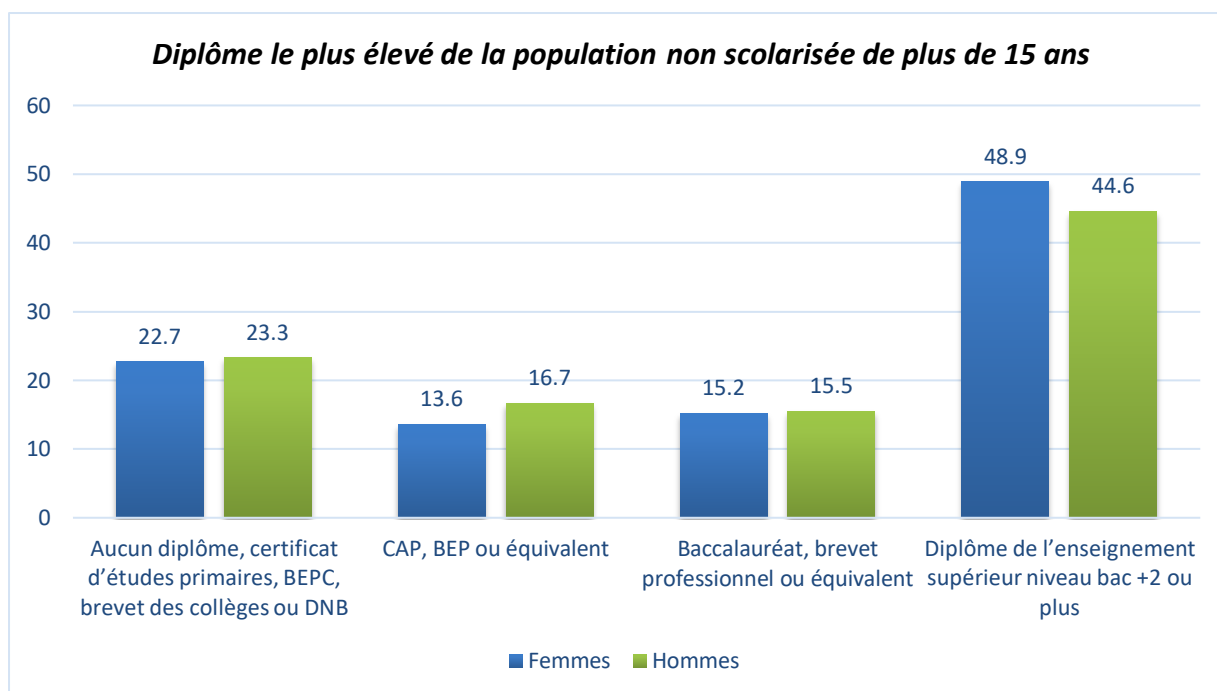
Sources : Insee RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

Selon le tableau ci-dessous, la population Lilasienne se caractérise par un **haut niveau de diplôme de l'enseignement supérieur niveau bac + 2 ou plus**, détenu par **48,9 % de femmes (48,3 % en 2023) et 44,6 % d'hommes (44,1 % en 2023)**.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de plus de 15 ans, selon le sexe en 2021 en %

	Ensemble	Femmes	Hommes
<i>Aucun diplôme, certificat d'études primaires, BEPC, brevet des collèges ou DNB</i>	22,9	22,7	23,3
<i>CAP, BEP ou équivalent</i>	15	13,6	16,7
<i>Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent</i>	15,3	15,2	15,5
<i>Diplôme de l'enseignement supérieur niveau bac +2 ou plus</i>	46,7	48,9	44,6

Sources : Insee RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.



Sources : Insee RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

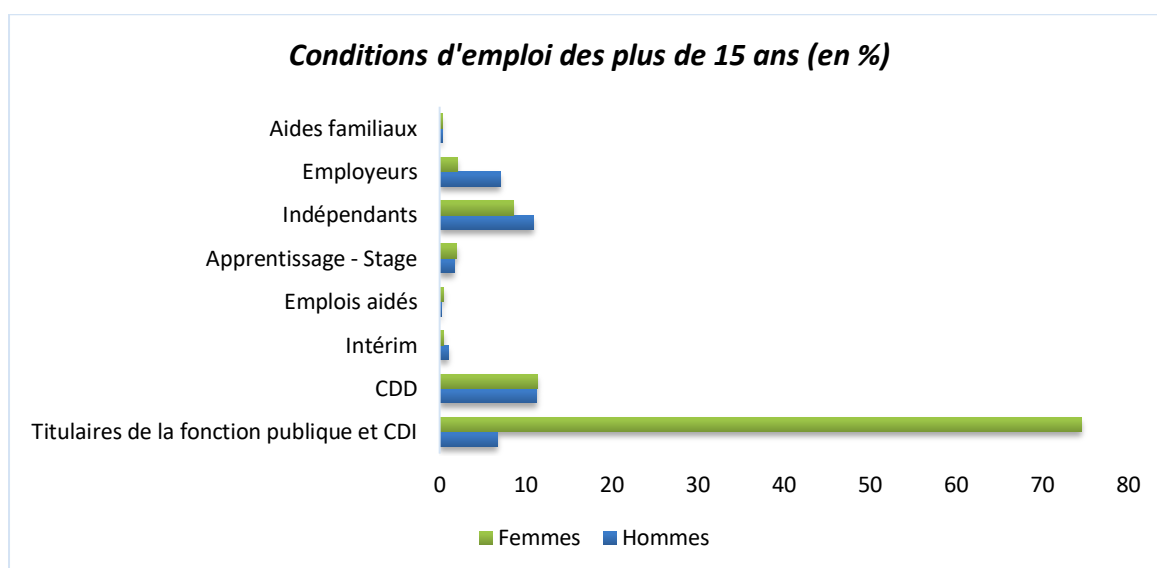
Si les femmes sont plus nombreuses que les hommes à détenir un diplôme de l'enseignement supérieur (48,9 % contre 44,6 %), elles sont également légèrement moins nombreuses à ne posséder aucun CAP / BEP (22,7% contre 23,3%) ou un baccalauréat (15,2 % et 15,5 %).

Emploi : statuts, salaires, chômage

Statut et conditions d'emploi des plus de 15 ans selon le sexe

	Femmes		Hommes	
Ensemble	5 444	100%	5 277	100%
Salariés, dont :	4 845	89%	4 310	81,7%
Titulaires de la fonction publique et CDI	4 063	74,6%	3 558	67,4%
CDD	621	11,4%	596	11,3%
Intérim	26	0,5%	55	1%

Emplois aidés	27	0,5%	12	0,2%
Apprentissage - Stage	108	2%	89	1,7%
Non-Salariés, dont :	599	11%	966	18,3%
Indépendants	468	8,6%	576	10,9%
Employeurs	116	2,1%	377	7,1%
Aides familiaux	15	0,3%	13	0,3%



Sources : Insee RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

La population des Lilas, et les femmes à plus de 74,6 %, occupent principalement des postes en contrat à durée indéterminée ou sont titulaires de la fonction publique, leur garantissant une certaine sécurité en matière d'emploi. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à occuper ce type d'emploi.

La part de femmes qui occupent un CDI ou titulaires de la fonction publique aux Lilas était supérieure à celle du territoire national jusqu'en 2020, mais elle est désormais légèrement inférieure (0,6 point). Elle est également inférieure à celles du département et de la région, comme le montre le tableau ci-dessous.

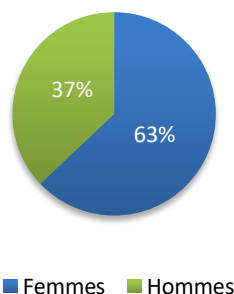
Aux Lilas, les **femmes employeurs sont également moins nombreuses que les hommes (2,1 % contre 7,1 %)** tandis **qu'elles sont légèrement plus nombreuses à occuper un CDD (11,4 % contre 11,5 %)** ou un **emploi aidé (0,5 % contre 0,2 %)**. Ces proportions s'observent également à l'échelle départementale, régionale et nationale d'après le tableau ci-dessous.

Statut et condition d'emploi des plus de 15 ans selon le sexe (en %)

	Seine-Saint-Denis		Ile-de-France		France	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Salariés	87,5	93,1	85,8	90,8	83,8	89,5
Titulaires de la fonction publique et CDI	73,9	77,2	74,7	77,5	71,1	75,2
CDD	8,4	11,1	6,3	8,9	6,6	10
Intérim	2,2	1,3	1,6	0,9	2,6	1,2
Emplois aidés	0,3	0,4	0,2	0,3	0,4	0,6
Apprentissage - Stage	2,6	3,1	3	3,1	3,1	2,4
Non-Salariés	12,5	6,9	14,2	9,2	16,2	10,5
Indépendants	7,5	4,8	7,9	6,6	8,8	7,3
Employeurs	4,9	1,9	6,2	2,5	7,3	3
Aides familiaux	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2

Sources : Insee RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

**Part des salarié-es aux Lilas de 15 ans ou plus
à temps partiel par sexe**



Sources : Insee RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

63% des personnes à temps partiel sont des femmes.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, aux Lilas les femmes sont majoritaires dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale (70,3%). A l'inverse, elles sont peu nombreuses à travailler dans le domaine de la construction (11,7 %).

Taux de féminisation par secteur d'activité

	Nombre	dont femmes en %
<i>Ensemble</i>	5 178	45,2
<i>Agriculture</i>	0	0
<i>Industrie</i>	134	40,3
<i>Construction</i>	271	11,7
<i>Commerce, transports, services divers</i>	3 038	34
<i>Administration publique, enseignement, santé, action sociale</i>	1 736	70,3

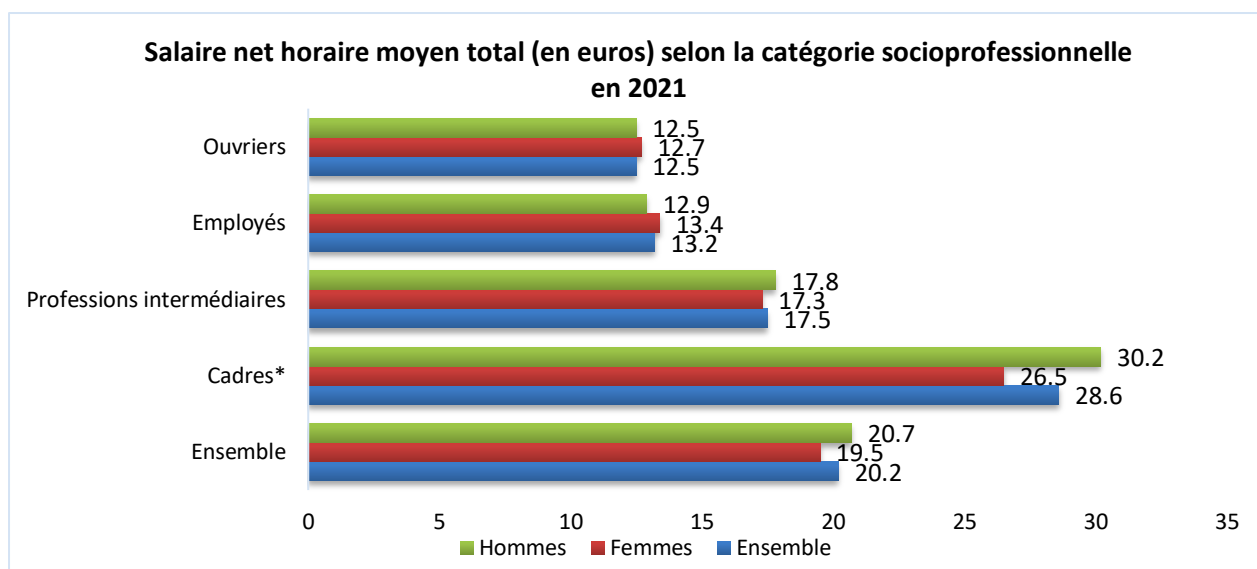
Sources : Insee RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2021

	Salariés	Non-salariés
<i>Industrie</i>	44,9	25,2
<i>Construction</i>	15	0
<i>Commerce, transports, services divers</i>	32	41,2
<i>Administration publique, enseignement, santé, action sociale</i>	72,5	47,5

Sources : Insee RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

Le graphique ci-dessous montre qu'à l'exception des employé·es et ouvrier·es, le **salaire net horaire moyen total est plus élevé pour les hommes** que pour les femmes. Il est à noter que cet écart est particulièrement plus important chez les cadres. Ces écarts existent quelles que soient les échelles territoriales.



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) et déclarations sociales nominatives (DSN), fichiers salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2024.

2. Bilan 2024 et perspectives 2025 pour l'égalité dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de la collectivité et des ressources mobilisées

La thématique de l'égalité entre les Femmes et les Hommes s'affirme comme une **préoccupation toujours plus forte pour la ville des Lilas**.

De la mise en place d'actions spécifiques tout au long de l'année, à une promotion plus large de l'égalité entre les Femmes et les Hommes, l'objectif était d'aller progressivement **vers l'élaboration d'un plan d'actions**, dans une approche intégrée de l'égalité.

En ce sens, l'action municipale en matière d'égalité entre les Femmes et les Hommes s'est structurée dès 2018 autour de trois axes de travail :

- **Axe 1** : Une ville qui veut devenir exemplaire en matière d'égalité professionnelle / promotion générale de l'égalité ;
- **Axe 2** : Une ville qui intègre l'égalité entre les Femmes et les Hommes dans ses grands projets et politiques publiques ;
- **Axe 3** : Une ville qui protège : lutte contre les violences faites aux femmes et égal accès aux services.

Le bilan des actions menées en 2024 ainsi que les perspectives pour l'année 2025, sont présentées ci-après selon ces trois axes de travail.

En parallèle, un bilan exhaustif du Plan d'action pour l'égalité professionnelle sera présenté en Comité social territorial.

Axe 1 : Une ville qui veut devenir exemplaire en matière d'égalité professionnelle/promotion générale de l'égalité

Cet axe concerne **l'action des services supports de la collectivité**, c'est-à-dire l'action de la collectivité :

- En tant qu'employeur pour favoriser **l'égalité professionnelle** : ce volet est détaillé en première partie du présent rapport (*et dans le **Plan d'action égalité professionnelle** présenté au **Conseil municipal du 13 mars 2024***) ;
- En termes de **promotion générale de l'égalité**, de **communication** et de **fournitures de biens et de services**, en vue de mettre en œuvre une approche véritablement intégrée de l'égalité.

Promotion générale de l'égalité, activité générale des services et communication



✓ **Réalisation des objectifs 2024**

- Poursuivre la diffusion de règles communes pour l'utilisation de l'écriture inclusive au sein de la collectivité, grâce à la formation des agent·es : **Réalisé et à poursuivre** grâce à des sensibilisations régulières et apports de ressources pratiques.
 - Un atelier des référent·es égalité dédié à cette thématique : lever les freins et doutes quant à l'intérêt de démasculiniser la langue française ;

Poursuivre les **actions menées chaque année** :

- Poursuite des **adhésions à l'association Elu-es contre les violences faites aux femmes (E.C.V.F) et au Centre Hubertine Auclert : réalisé.**
 - Maintenir la vigilance à **ne pas avoir de communication stéréotypée** : suivi permanent des publications internes et externes : **réalisé et poursuivi.**

- Réaliser **deux campagnes de sensibilisations** à l'échelle de la Ville par an : **réalisé et poursuivi.**
- Organiser un **évènement autour du 8 mars**, dans le cadre de la *Journée internationale de lutte pour les droits des Femmes*
- Créer une **page sur le site Internet de la Ville** dédiée à l'égalité femmes / hommes et à la lutte contre les discriminations : **réalisé.** Le site internet sera livré en 2025.
- Organisation d'un **évènement autour du 8 mars**, dans le cadre de *Journée internationale de lutte pour les droits des Femmes* : **réalisé** (cf. programme ci-dessous)
 - Une soirée thématisée autour de l'épuisement militant : soirée d'échange du 20 mars 19h : *Comment continuer à militer contre les inégalités et les violences de genre sans s'épuiser ?* Invitées : Elsa Deck Marsault et Anissa Maille. Suivie d'une séance de dédicace du livre d'Elsa Deck Marsault « Faire justice » et d'un pot de l'amitié.



DÉCOUVREZ LE PROGRAMME

CULTURE

Vendredi 8 mars, à 20h au Théâtre du Garde-Chasse :
Spectacle *En avant toutes !*. Des portraits de femmes aux destins extraordinaires, que notre histoire a effacé, ici exhumés par Lou Simon et Zoé Grossot. Mais au-delà de ces figures historiques, il y a aussi toutes celles dont on ne connaîtra jamais le nom... Spectacle présenté en Langue française des signes (LFS). Dès 11 ans. Tarifs de 9 à 18€.

Mercredi 20 mars, à 19h à l'auditorium d'Anglemont :
Soirée spéciale « Comment continuer à militer contre les inégalités et les violences de genre sans s'épuiser/ souffrir ? » En présence d'Elsa Deck-Marsault et Anissa Maille. Echanges suivis d'un pot de l'amitié et d'une séance de dédicace.

SPORT

Samedi 9 mars, à partir de 18h, Pantin :

« Course pour l'égalité » pour dire « stop ! » aux violences sexistes et sexuelles. Cette course, organisée par l'association Sine Qua Non, propose deux parcours (6km et 10km) et s'élancera de la Place de la Pointe, à Pantin, avant de longer le canal.

Jeudi 14 mars, à partir de 19h, devant la Mairie des Lilas :

Première rencontre « Sine Qua Non Squad ». L'association proposera une course de 5km à travers Les Lilas, en groupe, le soir, afin que les femmes réinvestissent l'espace public à l'heure où elles le désertent. L'objectif est de lutter contre les violences sexistes et sexuelles, et de militer pour le droit des femmes à pouvoir pratiquer une activité sportive où elles le souhaitent, quand elles le souhaitent, dans la tenue qu'elles souhaitent. Le circuit parcourra le riche patrimoine Lilasien.

Jeunesse

Du 8 février au 15 mars, au Kiosque :
Exposition intitulée « Droits des femmes, où en est-on ? »

Vendredi 8 mars, au Service Jeunesse :
Exposition qui retrace le parcours d'athlètes françaises ayant marqué l'histoire des Jeux Olympiques : Marie José Pécé, Laura Flessel, Jeannie Longo...

Vendredi 8 mars, de 12h à 13h au lycée Paul-Robert :
Atelier-débat sur la thématique des droits des femmes, animé par les animatrices du Kiosque.



- Rendre visibles les femmes dans l'espace public. Cela s'est fait à travers quatre nouvelles nominations :
 - Le jardin partagé Andrée Chédid en juin 2024 ;
 - Le parvis Audre Lorde devant le lycée en juin 2024 ;
 - La piste d'athlétisme Rebecca Cheptegei en novembre 2024 ;
 - L'annexe de la Mairie Jane Vialle en décembre 2024 ;



- La culture pour promouvoir l'égalité : le spectacle *En avant toutes* de l'artiste Lilasienne Zoé Grossot
- Une campagne de sensibilisation : « Ensemble percutons l'illusion de l'égalité »



✓ Au-delà des objectifs

- **Organisation de la troisième « Quinzaine des fiertés » du 3 au 16 juin 2024** : parce que la lutte contre les violences, les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle sont liées et indissociables, la Ville poursuit l'approfondissement de son action :
 - **Une soirée d'échanges partenariales** (rencontres littéraire & cinématographique) :
 - Une soirée à l'auditorium de l'espace culturel Jean Cocteau, co-organisée par l'Observatoire de la diversité culturelle : « Quelles vies LGBT+ à la campagne ? »





- La présence des couleurs arc-en-ciel dans les espaces publics de chaque quartier ;



- L'accueil de la *Caravane des discriminations* du Département de Seine-Saint-Denis ;
- La poursuite des formations permettant la levée du niveau de connaissance sur la thématique des LGBT+phobies :
 - 2 sessions de sensibilisation par l'organisme de formation Olympe, des agent-es communaux (soit près de 50 agent-es formé-es) ;
 - La formation des « référent-es égalité » au sein des services.



- **La ville inclusive** : mise en œuvre des actions proposées par le *Comité consultatif Lilasien*

La mise en place de 2 nouvelles propositions qui concernaient la thématique de l'égalité et de la lutte contre les violences et discriminations :

- Projet n°2 -toilettes mixtes : mis en place dès la réouverture du gymnase Mahsa Amini : **Réalisé** ;
- Projet n°8 – Semaine de sensibilisation contre les discriminations : **réalisé** avec une thématique dédiée au handicap et à la lutte contre le validisme.
- Projet n°9 - Les Lilas, ville ouverte, LGBT+
 - La colorisation de l'espace public aux couleurs arc-en-ciel dans chaque quartier : **réalisé partiellement et à poursuivre** (voir p. 43, espaces publics)



✓ Objectifs 2025

- Poursuivre la diffusion de règles communes pour l'**utilisation de l'écriture inclusive et du langage égalitaire** au sein de la collectivité, grâce à la formation des agent·es ;
- Poursuivre les **actions menées chaque année** :
 - Poursuite des **adhésions à E.C.V.F et au Centre Hubertine Auclert**
 - Maintenir la vigilance à **ne pas avoir de communication stéréotypée** : suivi permanent des publications internes et externes.
 - Réaliser **deux campagnes de sensibilisation** à l'échelle de la Ville par an.
 - Organiser un **évènement autour du 8 mars**, dans le cadre de *Journée internationale de lutte pour les droits des Femmes*
 - Maintenir une **Quinzaine des fiertés** dédiée à la lutte contre les LGBT+phobies.

Axe 2 : Une ville qui intègre l'égalité entre les Femmes et les Hommes dans ses grands projets et politiques publiques

Grandir aux Lilas : petite enfance / enfance et éducation / jeunesse



✓ Réalisation des objectifs 2024

- **Poursuivre la vigilance sur la déconstruction des stéréotypes de genre et poursuivre la formation des professionnel·les de la petite enfance : Réalisé et à poursuivre**
 - Formation d'une partie des équipes au repérage et au traitement des violences faites aux enfants par le biais des violences conjugales avec Isabelle Devanne
 - Accompagnement des professionnel·les dans l'évolution des pratiques grâce à une journée pédagogique (« L'égalité ça s'apprend ! ») dédiée à l'égalité femmes / hommes et filles / garçons ;
 - Intervention de la « mission égalité » : présentation de l'action municipale en la matière, informations et sensibilisations aux violences sexistes et sexuelles ;
 - Mise en place de plusieurs ateliers pour accompagner les professionnel·les dans l'évolution des pratiques :
 1. L'accueil et les transmissions : attention portée aux échanges avec les parents et les enfants lors des transmissions, veiller à s'adresser également aux parents...
 2. L'accompagnement des enfants au quotidien : vigilance autour du langage et des adjectifs genrés et stéréotypés (ex : ce que l'on peut relever de joli chez une fille et de fort chez un garçon...)
 3. L'aménagement de l'espace et la proposition de jeux : réflexion autour des jeux à disposition des enfants ; vigilance autour de la dénomination et des couleurs du matériel (ex : trousses médicales et non trousses d'infirmières, éviter les couleurs stéréotypées rose ou bleu, dans l'achat de nouveaux jouets...) ;
 4. Les livres et les chansons : reconnaître les stéréotypes présents dans les textes et varier les outils.
- **Participation au Festival du film féministe : maintien d'un atelier et d'une séance dédiée : Réalisée et à poursuivre**
 - Une séance destinée aux enfants du service périscolaire ;
 - Un atelier « Tattoo végétaux » au centre périscolaire Victor Hugo ;



- **Egalité intégrée ou projets thématisés** ajoutés à l'ensemble des projets d'animation des équipes périscolaires : **Réalisé**

L'ensemble des projets pédagogiques des différentes écoles et du périscolaire inclut des objectifs d'égalité et de lutte contre les discriminations.

- **Reprise du projet de la « cour de récréation égalitaire »** : diagnostic bilan auprès des enfants et accompagnement des équipes périscolaires aux nouvelles pratiques avec un travail sur le jeu et la manière dont il peut être un soutien à cette cour égalitaire. **Réalisé et à poursuivre**
 - Une intervention dans l'ensemble des classes de CP afin d'échanger avec elles-eux sur leur vision de la cour d'école.
- **Poursuivre l'achat de livres sans stéréotypes** dans l'ensemble des structures accueillant des enfants : **Réalisé et à poursuivre.**
 - Nouveaux achats de livres pour l'ensemble des accueils périscolaires via la maison d'édition *On ne compte pas pour du beurre* – Pour la représentation de tous·tes les enfants et de toutes leurs familles ;
 - Réflexion continue au sein des structures petite enfance : achat de livres pour l'ensemble des structures de la petite enfance (crèches, MAS et relais petite enfance).



- **Poursuite du travail participatif sur la bibliographie des « livres de Noël » sans stéréotypes de genre. Réalisé.** Une liste de 9 livres pour les écoles maternelles et 21 livres pour les écoles élémentaires, sans stéréotype de genre, a été proposée à toutes les écoles : les 1 751 enfants des écoles des Lilas ont pu choisir leur livre au sein de cette liste.

✓ **Au-delà des objectifs**

- **Poursuite du projet de formation des équipes périscolaire : Réalisé.**
 - Les directeur·ices périscolaire ont bénéficié d'une « session bilan » de leur pratique (suite au cycle de formation de 10 séances sur l'ensemble de l'année 2023)
 - Chaque direction a bénéficié de 2 ateliers d'accompagnement à la formation de son équipe avec pour objectifs :
 - Déconstruction des stéréotypes de genre et sensibilisation à l'égalité filles / garçons ;
 - Observation et analyse de ses pratiques professionnelles ; co-construction de pratiques plus égalitaires ;
- **Un·e référent·e « santé et accueil inclusif »** à identifier dans chaque structure de la petite enfance afin d'y inclure des fonctions de sensibilisation à l'égalité. : **Non réalisé** en raison des difficultés de recrutement dans le secteur de la petite enfance ; le poste reste à pourvoir.
- Mise en place d'un **accompagnement des animateur·ices « référent·e handicap et enfants aux besoins particuliers »** :
 - 2 réunions par mois sont menées par une éducatrice spécialisée (intervenante sociale) et la « mission handicap » du CCAS auprès des équipes périscolaires ;
 - L'objectif est de proposer des temps d'échanges avec les équipes, des temps d'observation, d'établir un lien avec parents et professionnels (RPPE, parents, structures scolaires, périscolaire...)

Bilan 2024 :

- 7 réunions avec les animateur·ices référent·es ;
- 3 réunions avec les coordinateur·ices ;

✓ Perspectives 2025

- **Poursuivre l'accompagnement** et la sensibilisation des professionnel·les de la petite enfance :
 - Poursuivre la réflexion commune sur les pratiques à destination des enfants, des familles, des professionnel·les
 - Faire l'état des pratiques à la suite de la journée pédagogique.
 - Diffuser de l'informations à destination des familles et des professionnel·les.
- **Poursuivre la formation des professionnel·les** de la petite enfance aux violences faites aux enfants ;
- **Maintenir une participation du périscolaire au Festival du film féministe** : maintien d'un atelier et d'une séance dédiée.
- **Poursuivre l'objectif d'égalité intégrée ou projets thématiques** ajoutés à l'ensemble des projets d'animations des équipes périscolaires ;
- **Reprise du projet de la « cour égalitaire »** : diagnostic bilan auprès des enfants et accompagnement des équipes périscolaires aux nouvelles pratiques avec un travail sur le jeu et la manière dont il peut être un soutien à cette cour égalitaire.
- **Poursuivre l'achat de livres sans stéréotypes** dans l'ensemble des structures accueillant des enfants ;
- **Création d'une ludothèque** permanente au sein du centre de loisirs Jean-Jack Salles : achat de jeux promouvant l'égalité filles / garçons, par exemple « Moi c'est madame » (édition l'Eclap : jeu sur le sexisme ordinaire) ; « Mémo de l'égalité métiers » (édition The moon project), « Takattak » (Si-Trouille édition : jeu sur le harcèlement) ;
- **Accompagnement aux médias des enfants du périscolaire** : réalisation d'un court-métrage en partenariat avec les seniors du club des Hortensias sur les différences générationnelles : « être un enfant, une femme, un homme, aujourd'hui par rapport à hier ».

- **Poursuite du projet - développement des formations** et sensibilisation grâce à des professionnel·les. Animation toutes les deux semaines de réunions avec les animateur·rices « référent·es handicap et enfants aux besoins particuliers »

Jeunesse

✓ **Réalisation des objectifs 2024**

- **Poursuivre le développement et l'approfondissement des actions** menées sur la sensibilisation aux questions de genre, la lutte contre les stéréotypes, les relations Filles / Garçons, et la prévention des violences sexuelles et sexistes ; **réalisé**
- **Consolider les actions** autour de la sensibilisation aux droits des femmes :
 - Développer la thématique des femmes dans le sport, en lien avec les *Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024* ; **réalisé**
 - Animer un module spécifique autour des droits des femmes auprès des collégiens temporairement exclus accueillis dans le cadre du dispositif ACTE ; **réalisé**
- Développer la participation de la jeunesse au **Festival du film féministe 2024** ; **en construction**
- Poursuivre l'action des services en faveur d'un **accès plus mixte aux formations et études supérieures**, par exemple aux filières scientifiques ; **en cours**

Le **service jeunesse** a mis en place 2 actions répondant aux objectifs :

- **Rencontre avec Simone Thiero « un parcours hors du commun » (handballeuse)** : athlète de haut niveau qui a dissimulé son handicap tout au long de son parcours sportif.

Ce temps d'échange ouvert au public, sur le thème handicap dans le monde du sport, a eu lieu dans le cadre de la « semaine de sensibilisation à la lutte contre les discriminations ». 18 jeunes âgés de 11 à 17ans et 8 adultes ont participé. Les différentes questions ont permis d'alimenter le débat sur les stéréotypes et les représentations que peuvent avoir les jeunes.

- **Exposition « Une femme, une histoire »** : exposition à l'occasion du 8 mars 2024, retraçant le parcours de 3 femmes ayant inscrit leur nom dans l'histoire des Jeux olympique avec des performances difficilement égalables.

Ateliers de recherches mis en place par les animateur·ices du service jeunesse ayant pour but d'identifier des sportives françaises ayant marqué l'histoire des Jeux olympiques. 15 jeunes âgés de 13 / 14 ans ont participé aux ateliers et ont pu découvrir les nombreuses athlètes françaises au panthéon du sport olympique.

Le **Kiosque** a pu mener différentes actions correspondant à ces objectifs :

- **Théâtre-forum sur le virilisme et les relations filles / garçons :**

En partenariat avec la *Compagnie du Grain de Sel*, le Kiosque a organisé des séances de théâtre-forum au sein du collège, visant à sensibiliser l'ensemble des élèves de 5^{ème} sur les questions liées au virilisme, aux inégalités de genre et au consentement. Trois séances ont été organisées les 16 et 20 décembre 2024 au collège Marie Curie.

- **Atelier de prévention « vie affective et sexuelle » :**

En partenariat avec le Centre de planification de la *Maternité des Lilas* et le *Centre municipal de santé*, le Kiosque mène chaque année des ateliers de sensibilisation autour de la vie affective et sexuelle au collège Marie Curie. Ces actions permettent d'ouvrir des espaces de parole et de débats autour des inégalités de genre, des rapports entre les femmes et les hommes et les violences sexistes et sexuelles dans les rapports amoureux. En 2024, toutes les classes de 4^{ème} ont été sensibilisées, soit 150 élèves, dont 75 filles et 63 garçons.

- **Atelier-débat « Les inégalités de genre dans le sport » :** ce temps a été proposé en partenariat avec le lycée Paul Robert le 8 mars 2024 de 11h30 à 13h30. Un stand a été installé pendant la pause méridienne au sein de l'établissement. L'objectif était de créer un espace d'échanges et de débats autour de l'accès au sport pour les hommes et les femmes, les caractéristiques physiques attendues dans chaque sport par rapport aux attentes genrées de la société. Les débats ont aussi porté sur la visibilité et les représentations des femmes dans le sport amateur ou de haut niveau. Une trentaine de jeunes a participé à cette action.



- **Exposition « Les inégalités de genre dans le sport »** : une exposition créée par la Structure information jeunesse du Kiosque a été affichée au sein du service du 4 mars au 29 avril. Cette exposition se voulait complémentaire des ateliers proposés au lycée et au sein de la structure et a permis de sensibiliser les jeunes de passages dans la structure en les faisant réfléchir à la place des femmes et aux inégalités de genre dans le sport.



- **Atelier-débat « LGBT+ et identités de genre »** dans le cadre de la « Quinzaine des fiertés » :

L'objectif était de créer un espace d'échanges et de prévention autour des LGBTphobies, de revenir sur les définitions, d'aider les jeunes à identifier les comportements LGBTphobes et trouver des pistes pour agir.

- Un stand, animé par les informatrices jeunesse, a été installé pendant la pause méridienne au sein de l'établissement. Ce temps a été proposé en partenariat avec le lycée Paul Robert le 12 juin 2024 de 11h30 à 13h30, organisé par la Ville ;
- Atelier proposé aux jeunes fréquentant le service jeunesse le 12 juin de 17h30 à 19h. L'atelier a permis de proposer un espace de discussion et d'échange libre autour des thématiques liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. 9 jeunes de 12 à 15 ans ont y participé.

- Par la structure Information Jeunesse :
 - Attention portée aux stéréotypes de genre lors de l'accompagnement des jeunes aux études et co-construction du projet professionnel ;
 - Distribution de documentation lors de l'accueil des classes de Seconde du lycée : livret de prévention, présentation des lieux ressources de la ville et des petites cartes sur l'orientation ;
 - Développer des modèles inspirants : affichage permanent au sein du Kiosque et des espaces jeunes du gymnase Mahsa Amini : exposition du Centre Hubertine Auclert #mavoixmonchoix



- Par le Point accueil écoute jeunes :
 - Écoute et accompagnement de jeunes victimes de violences sexistes et sexuelles, de jeunes victimes de LGBTphobies, de jeunes en questionnement, des jeunes parcours de transition. Entretien individuel ou en groupe, soutien psychologique ou éducatif.
 - Travail en lien avec des partenaires comme le LAO Pow'her pour l'orientation de jeunes femmes victimes de violences, le Service social Départemental, la Protection maternelle et infantile, l'association le MAG jeunes LGBT, l'association Espace Santé Trans.

✓ Au-delà des objectifs

En 2024, la Ville a renforcé les actions de prévention autour des question LGBT+ afin de prévenir les situations de discrimination et de soutenir les jeunes concerné-es et leur entourage.

- **Atelier de pause conviviale « LGBT+ et identités de genre »** : ce temps a été proposé au Kiosque le vendredi 7 juin 2024 de 16h30 à 18h30. Un temps convivial autour d'un goûter a été animé par une informatrice jeunesse, l'éducatrice et la psychologue.

L'objectif était de créer un espace de prévention autour des LGBTphobies, d'aider les jeunes à identifier les comportements LGBTphobes et trouver des pistes pour agir et aussi de proposer un espace d'échanges et de soutien pour les jeunes concerné-es.

- **Café des parents « genre et identités sexuelles, de quoi parle-t-on ? »** : dans le cadre des actions de soutien à la parentalité, le Kiosque a proposé un temps d'échange à destination des parents sur cette thématique le mercredi 19 juin. Il était animé par l'éducatrice du Point accueil écoute jeune et a permis de répondre aux questionnements de parents ou de l'entourage de jeunes concerné-es.



- **Atelier « Boxe éducative »** : un atelier de boxe éducative, animé par l'éducatrice du PAEJ, a été proposé pendant 5 séances à un groupe de jeunes femmes concernées par des violences sexistes et sexuelles. Cet atelier a permis de leur proposer un espace d'expression, de travailler le rapport au corps, la gestion des émotions et d'identifier les ressources qu'elles avaient en elle pour faire face à certaines situations.

✓ Perspectives 2025

- **Poursuivre le développement et l'approfondissement des actions** menées sur la sensibilisation aux questions de genre, la lutte contre les stéréotypes, les relations Filles / Garçons et la prévention des violences sexuelles et sexistes
- **Poursuivre les actions** autour des temps forts de l'égalité, la sensibilisation aux droits des femmes et des thématiques LGBT+
- Développer la participation de la jeunesse au **Festival du film féministe 2025** ; en construction

- **Poursuivre les partenariats établis avec les établissements scolaires et le service jeunesse** afin de continuer à intervenir dans des lieux fréquentés par les jeunes afin de leur proposer des espaces de parole et d'expression, de les soutenir et de les accompagner dans leur réflexion sur différentes thématiques liées à l'égalité.
- **Renforcer le maillage partenarial** permettant de proposer un accompagnement global des jeunes et une orientation personnalisée vers une structure partenaire adaptée à chaque situation
- **Organiser un « forum des métiers et de l'orientation »** présentant différents parcours avec pour objectif de garantir une mixité dans les participant·es et de valoriser des parcours inspirants de femmes dans des études ou domaines d'activités genrés.

Sports



✓ Réalisation des objectifs 2024

- **Pérenniser l'évènement capoeira** pour montrer la place des femmes dans la capoeira. **Reporté à 2025** en raison de la priorité de mobilisation autour des Jeux olympiques.
- **Poursuivre des cycles de formations à destination des éducateur·ices sportif·ves** et mener une réflexion autour des exigences en matière d'égalité. **Réalisé partiellement et à poursuivre.** Une « référente égalité » nommée au service des sports, mais les formations n'ont pas pu se tenir en raison de la forte mobilisation du service en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques.
- **Développer un partenariat avec l'association Sine Qua Non.** Mise en place des premières sessions de running des *Sine Qua Non Squad*, pour favoriser la réappropriation de l'espace public, en soirée, par les femmes et développer leur pratique sportive. **Réalisé et à poursuivre.**
 - 9 sessions ont été organisées depuis le 14 mars, regroupant entre une dizaine et une vingtaine de participant·es.



✓ Au-delà des objectifs

- Année de mise en valeur du sport et de la promotion de la mixité et du sport pour tous·tes grâce aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 :
 - Une exposition photo sur l'espace public ;
 - 2 journées d'animations sportives, 24 sites pour 2024, initiation à divers sports : escalade, savate/boxe française, badminton, handibasket, boccia, sarbacane, escrime.
 - Le passage de la flamme, portée notamment par Chantal Birman militante féministe et sage-femme emblématique de la maternité des Lilas.
 - Distribution de places aux associations sportives et usager·es des Lilas (enfants du service périscolaire...) pour assister aux JOP :
 - 400 billets pour les Jeux olympiques
 - 169 à des femmes
 - 231 à des hommes
 - 58 billets pour les Jeux paralympiques :
 - 29 à des femmes
 - 29 à des hommes



- **Réouverture du gymnase** du boulevard de la Liberté, nommé Mahsa Amini ;
- **Nomination de la piste d'athlétisme** du parc municipal Marie Marvingt, au nom de **Rebecca Cheptegei**, en partenariat avec l'association *Sine Qua Non*;



- **Initiation aux sports paralympiques** des élèves des écoles lors de la « semaine de lutte contre les discriminations » dédiée au handicap ;
- **Création de deux sections féminines** au Football Club Les Lilas (U13 et U15).

✓ **Perspectives 2025**

- **Poursuivre la réflexion sur la sensibilisation des enfants** accueillis par l'Ecole municipale des sports et lors des vacances sportives
 - Recherche d'animations, expositions possibles pour favoriser la mixité ;
 - Améliorer la médiatisation des femmes dans le sport ;
- **Poursuivre la sensibilisation quotidienne sur la thématique du « jouer ensemble »** afin de valoriser la pratique sportive mixte et contribuer à la baisse de l'abandon du sport à l'adolescence notamment chez les filles.

- **Reprendre l'évènement capoeira** pour montrer la place des femmes dans la capoeira.
- **Développer un cycle de formations à destination des éducateur·ices sportif·ves** et mener une réflexion autour des exigences en matière d'égalité.
- **Maintenir un partenariat avec l'association *Sine Qua Non*.**



Culture

✓ Réalisation des objectifs 2024

- Poursuivre le soutien du Centre culturel Jean Cocteau à **la visibilité de la création plastique des artistes femmes**. Parité **des artistes femmes / hommes au minimum**. **Réalisé et à poursuivre**

Exposition "Quand tu seras grande" : 8 femmes sur les 11 artistes exposé·es

Saison 2024-25 sur le thème "Quand tu seras grande" qui explore les rêves, les injonctions et les projections sur le fait de grandir,

Travail avec une graphiste pour l'ensemble de la charte graphique de la saison

- **Développer la réussite et la notoriété du Festival du film féministe** en élaborant sa 4^{ème} édition. **Réalisé**
 - Édition qui a gagné une notoriété accrue avec une augmentation de sa fréquentation et une couverture presse encourageante. La présence d'une marraine (Anna Mouglalis) a renforcé l'identification de la manifestation (2 298 spectateur·ices toutes propositions, projections et animations confondues)
- Maintenir une **forte présence d'artistes femmes dans la programmation**, accueillir des spectacles qui abordent la question de l'égalité et la lutte contre les discriminations. **Réalisé**

En 2024, sur 38 spectacles programmés dans et hors les murs du Théâtre du Garde-Chasse, 15 étaient portés par des femmes, 10 portés par des collectifs mixtes et 13 portés par des hommes.

- Maintenir une **programmation dédiée autour de la Journée internationale des droits des femmes**, et en développer la fréquentation. **Réalisé**

Le spectacle *En avant toutes* de l'artiste Lilasienne Zoé Grossot a été apprécié par un large public (121 spectateur·ices pour la représentation tout public et 72 pour la représentation réservée aux agent·es de la Ville)



✓ Au-delà des objectifs

- **Aboutissement de la résidence de l'artiste Lilasienne Aïda Bruyère**, coordonnée par le Centre culturel et le Garde-Chasse avec la projection du film post-apocalyptique féministe dans le cadre du *Festival du film féministe 2024*. **Réalisé**
 - Plus de 30 jeunes ont participé à ce projet qui était renforcé par une exposition au Centre culturel sur la période estivale
- **Participation à la journée internationale de lutte contre les violences** : Organisation d'une soirée débat à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Projection du film *Jusqu'à la garde* de Xavier Legrand accompagnée par Mina Gaget, professionnelle des violences faites aux femmes, psychologue clinicienne, référente de l'association « Les maltraitances moi j'en parle ! ».
- **Programmation d'octobre en écho avec le Festival du film féministe** : deux spectacles à destination de la jeunesse sur la thématique de l'égalité.
 - *Les Filles ne sont pas des poupées de chiffon* : 165 enfants ont vu le spectacle lors de la représentation scolaire et 43 lors de la représentation tout public.
 - *Léone, une histoire à poil* a été programmé à l'Espace Louise Michel pendant les vacances de la Toussaint : 35 personnes ont vu le spectacle.
- **Exposition et conférence sur les femmes compositrices** par le Conservatoire.
- **Valorisation d'artistes Lilasiennes**, comme Rebecca Digne, dans le cadre de la saison du Centre culturel 2024/25.

✓ Objectifs 2025

- **Marquer la 5^{ème} édition du Festival du film féministe :**
 - Assurer la pérennisation de l'événement en faisant de la 5^e édition un évènement encore plus fort
 - Associer la ou les marraines plus en amont pour bénéficier de leur notoriété et de leurs relais médiatiques
 - Augmenter les actions de sensibilisation avec une attention particulière aux étudiant·es en école d'art (théâtre et cinéma notamment) et aux publics éloignés de la culture (structures sociales notamment) ;
- Maintenir une **forte présence d'artistes femmes dans la programmation**, accueillir des spectacles et soutenir des spectacles qui abordent la question de l'égalité et la lutte contre les discriminations.
- Maintenir une **programmation dédiée autour de la Journée internationale des droits des femmes**, et en développer la fréquentation.
- **Développer des projets à l'occasion du 25 novembre**, journée de lutte contre les violences faites aux Femmes
- **Développer les actions et propositions artistiques en milieu scolaire** sur la thématique de l'égalité
- **Dernière année du projet hip hop au sein de l'école Paul Langevin** avec la chorégraphe Jessica Noita qui travaillera avec toutes les classes de CM2 qu'elle suit depuis le CE2 (action soutenue par le Conseil départemental de la Seine Saint-Denis). Le fil rouge est l'égalité filles / garçons
- Maintenir le soutien du Centre culturel Jean Cocteau à **la visibilité de la création plastique des artistes femmes**. Parité des artistes femmes / hommes au minimum
- **S'inscrire pleinement dans les journées du Matrimoine** portées par Est-Ensemble



Espaces et équipements publics

La Ville étant très contrainte en termes d'aménagement urbain / création de nouveaux équipements, la marge de manœuvre en la matière est limitée. L'attention à l'égalité entre les Femmes et les Hommes, mais également entre les personnes au croisement des discriminations (ex : handicap, LGBT+...) dans ce cadre, est néanmoins une préoccupation forte.

✓ Réalisation des objectifs 2024

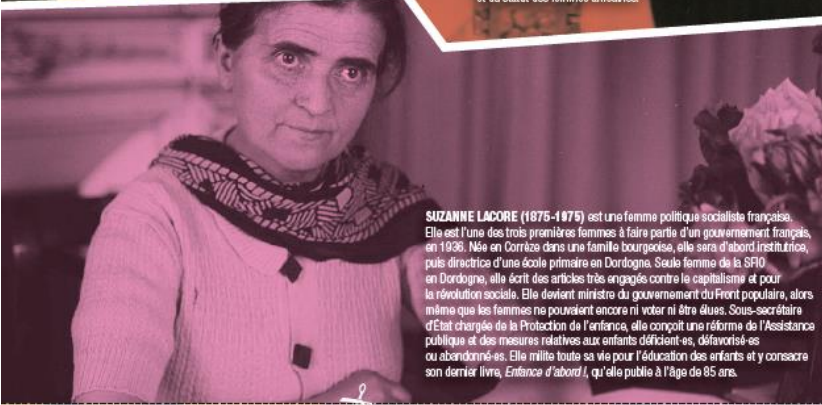
- **Poursuivre la féminisation des noms de rue, d'équipements et d'espaces publics** : au moins 3 nouveaux espaces ou équipements publics se verront nommer en 2024.
Réalisé et poursuivi.
 - 4 lieux nommés (jardin Andrée Chédid, parvis du lycée Audre Lorde, piste d'athlétisme Rebecca Cheptegei, annexe de la Mairie Jane Vialle) ;
 - 3 lieux inaugurés en 2024 ;
 - Le choix du nom du jardin et du parvis a été retenu suite à une consultation citoyenne des élèves et parents d'élèves.



GERTY ARCHIMÈDE (1909-1980) est la première avocate des Antilles françaises. Femme politique et militante communiste, féministe et anticolonialiste, elle fut notamment députée de la Guadeloupe de 1946 à 1951. Juste deux ans après que le droit de vote soit ouvert aux femmes, en 1946, Gerty Archimède est élue députée du département français de Guadeloupe. Elle mobilise les femmes guadeloupéennes en ouvrant une branche de l'Union des femmes françaises avec laquelle elle défend les droits des femmes, la sécurité sociale, les retraites et la défense de la paix. En 1969, elle défend la militante africaine-américaine Angela Davis contre les douanes françaises qui l'avaient arrêtée avec ses camarades, alors qu'elle était de passage en Guadeloupe. Revenant sur cet épisode, Angela Davis lui consacrera un passage admiratif dans son autobiographie.



JANE VIALLE (1906-1953) est une journaliste, résistante et femme politique franco-centrafricaine. Née au Congo (anciennement Oubangui-Chari), elle arrive à Paris à 8 ans. Durant la Seconde Guerre mondiale, elle rejoint la Résistance française. Arrêtée en 1943, accusée de trahison et internée, elle s'évadera de la prison des Baumettes. Elle devient ensuite journaliste pour des journaux d'Afrique-Occidentale française. En 1947, elle devient l'une des premières sécrétaires noires et est très engagée pour les droits des populations africaines et militante pour l'égalité des droits entre les citoyennes des colonies et celles et ceux de la métropole. En 1949, elle est nommée membre du comité des Nations Unies sur l'esclavage, pour sa connaissance de l'Afrique coloniale française et du statut des femmes africaines.



SUZANNE LACORE (1875-1975) est une femme politique socialiste française. Elle est l'une des trois premières femmes à faire partie d'un gouvernement français, en 1936. Née en Corrèze dans une famille bourgeoise, elle sera d'abord institutrice, puis directrice d'une école primaire en Dordogne. Seule femme de la SFIO en Dordogne, elle écrit des articles très engagés contre le capitalisme et pour la révolution sociale. Elle devient ministre du gouvernement du Front populaire, alors même que les femmes ne pouvaient encore ni voter ni être élues. Sous-secrétaire d'État chargée de la Protection de l'enfance, elle conçoit une réforme de l'Assistance publique et des mesures relatives aux enfants déficients, défavorisés ou abandonnés. Elle milite toute sa vie pour l'éducation des enfants et y consacre son dernier livre, *Enfance d'abord !*, qu'elle publie à l'âge de 85 ans.

A vous de choisir celle qui donnera son nouveau nom à l'Annexe de la Mairie !

Le vote est ouvert à l'ensemble des agent-es de la Ville et du CCAS jusqu'au 21 novembre.

Un seul choix possible, ne cocher qu'une seule case

☐ Gerty Archimède (1909-1980)
☐ Jane Vialle (1906-1953)
☐ Suzanne Lacore : (1875-1975)

Service dans lequel vous travaillez :

.....

- Mise en place de la « Cabane des 1000 premiers jours »,** au quartier des Sentes, un lieu ressource dédié aux enfants de 0 à 3 ans et à leurs (futurs) parents, en partenariat avec le Conseil départemental.
 Cette cabane, qui restera dans le quartier 18 mois, préfigure l'installation d'une maison plus pérenne aux Lilas des 1000 premiers jours. **Réalisé partiellement.**
 - La cabane a été installée provisoirement à l'école Madeleine Riffaud puis à l'espace Louise Michel : ludothèque, baby yoga, permanences de la PMI, danse, baby gym...
 - La cabane dans sa forme définitive sera installée mi-2025.
- Amélioration de l'accessibilité** du Théâtre du Garde-Chasse par le remplacement des montes personnes et du Centre culturel avec un projet d'adaptation aux personnes à mobilité réduite d'ici 2026. **Programmés au Plan pluriannuel d'investissement (PPI).**
- Maintien de l'attention portée à chaque projet mis en place par la collectivité en termes **d'occupation égalitaire de l'espace public.**
 - Livraison du pôle gare « Mairie des Lilas » en mars 2024. **Réalisé**

- Lancement des travaux du « pôle gare des Sentes » au printemps pour une durée estimée d'un an. **Reporté à mars 2025** du fait du retard des travaux de la RATP.
- **Réaménagement sécurisé de la voirie**, visant à apaiser la circulation par des travaux de prolongement du boulevard de la Liberté et de l'avenue des Combattants en Afrique du Nord. **Réalisé.**



- **Réalisation de l'aménagement du tronçon démonstrateur du *Grand chemin*** sur l'avenue Schuman par Est Ensemble, en lien avec la Ville, en vue de créer un espace apaisé, renaturé pour une pratique piétonne et cyclable sécurisée, à proximité de plusieurs équipements : le centre de Loisirs J.J. Salles, le parc municipal des sports Marie Marvingt, le « bois des Lilas », le terrain de sport de proximité « Schuman ». **Réalisé.**
- **Renforcement de la sécurité de l'espace public**
 - Elagage des arbres et arbustes dans le fond du parc Lucie Aubrac ainsi qu'aux abords du potager ; **Réalisé**
 - Extension de la clôture d'entrée du parc Simone Veil du côté de l'allée Jean Monnet et étendue dans le prolongement de Clinéa - Centre de Rééducation Cardio-Nutritionnelle Paris-Est, afin de rendre inaccessible un recoin source d'un sentiment d'insécurité, car souvent occupé en soirée et nuit. **Réalisé**
 - Des travaux de réfection entrepris, notamment la remise en état des assises en bois et le retrait des pergolas au parc Gay, ainsi que la rénovation de deux allées au cimetière. **Réalisé**
- Poursuite de l'objectif d'intégration de l'égalité entre les Femmes et les Hommes dans la **construction / réhabilitation de tout équipement, et dans les projets à venir dans le cadre du budget participatif**

- Les travaux de rénovation du gymnase du boulevard de la Liberté comportant des toilettes mixtes. **Réalisé.**
- Les travaux de relocalisation des services techniques, comprenant des vestiaires distincts pour les femmes, commencera au printemps 2024, avec une livraison prévue mi-2025. **Reporté.**
- **Sensibilisation et réaffirmation de la visibilité des personnes LGBT+ dans l'espace public** grâce aux couleurs du drapeaux LGBT+ : **réalisés partiellement et à poursuivre**
 - Autour des feux tricolores au carrefour de la rue de Paris et de la rue des Bruyères : **Expérimenté en juin 2024.**
 - Sur les barrières aux placées aux abords de l'école Courcoux. **Reporté.**
- **Vers un Mémorial national dédié aux femmes résistantes et déportées** au Fort de Romainville : **En cours.**
- **Remplacement d'aires de jeux** par des jeux égalitaires au sein de la crèche Maya Angelou. **Reporté à 2025.**

✓ **Au-delà des objectifs**

- **Réalisation d'une cour renaturée** à l'école Waldeck-Rousseau portant aussi un objectif d'inclusion et d'utilisation plus égalitaire entre filles et garçons.
- **Réalisation d'une cour renaturée** au collège Marie Curie, par le Conseil départemental, portant aussi un objectif d'inclusion et d'utilisation plus égalitaire entre filles et garçons.

✓ **Perspectives 2025**

- **Mise en place de la « Cabane des 1000 premiers jours »**, dans sa version définitive, préfigurant l'installation d'une maison plus pérenne aux Lilas des 1000 premiers jours.
- **Amélioration de l'accessibilité** du Théâtre du Garde-Chasse par le remplacement des montes personnes et du Centre culturel avec un projet d'adaptation aux personnes à mobilité réduite d'ici 2026.
- Maintien de l'attention portée à chaque projet mis en place par la collectivité en termes **d'occupation égalitaire de l'espace public.**
 - Aménagement du parvis aux **abords du « pôle gare des Sentes »** ;

- Rénovation du **terrain de basket de proximité au quartier des Sentes**, dans le cadre du budget participatif.
- Poursuite de l'objectif d'intégration de l'égalité entre les Femmes et les Hommes dans la **construction / réhabilitation de tout équipement, et dans les projets à venir dans le cadre du budget participatif**
 - Les travaux de relocalisation des services techniques, comprenant des vestiaires distincts pour les femmes
- **Réaménagement sécurisé de la voirie**, visant à apaiser la circulation par des travaux d'**aménagement temporaire de la rue de Paris**, depuis le parvis du métro Mairie des Lilas jusqu'à l'avenue Clémenceau avec mise en sens unique Bus-Voiture, piste cyclable sécurisée et élargissement des trottoirs. **Réalisé et à poursuivre.**
- **Engagement de la suite de l'aménagement du *Grand chemin***, en vue de créer un espace apaisé, renaturé pour une pratique piétonne et cyclable sécurisée – rues du Garde-Chasse, J. Catric et Lecouteux.
- **Renforcement du sentiment de sécurité sur l'espace public** avec le remplacement des mâts d'éclairage du stade Marie Marvingt.
- **Aménagement du Fort de Romainville :**
 - Réflexion sur la mise en place d'un **urbanisme transitoire** : Maison des projets, agriculture urbaine, évènements et installation transitoire d'associations ...
 - **Poursuite du développement du *Mémorial national dédié aux femmes résistantes et déportées* ;**
- **Sensibilisation et réaffirmation de la visibilité des personnes LGBT+ dans l'espace public** grâce aux couleurs du drapeaux LGBT+ :
 - Pérennisation suite à l'expérimentation autour des feux tricolores au carrefour de la rue de Paris et de la rue des Bruyères,
 - Remplacement des barrières placées aux abords de l'école Courcoux et colorisation.
- **Remplacement d'aires de jeux** par des jeux égalitaires au sein de la crèche Maya Angelou.

- **Réhabilitation du Centre municipal de santé** afin d'améliorer l'accès aux soins pour tous et toutes.

Axe 3 : Une ville qui protège : lutte contre les violences faites aux femmes et égal accès aux services



Lutte contre les violences faites aux femmes

✓ Réalisation des objectifs 2024

- Maintenir l'organisation d'un évènement autour du 25 novembre, en valorisation du travail mené tout au long de l'année. **Réalisé et à poursuivre**
 - Ciné-rencontre : projection du film *Jusqu'à la garde* de Xavier Legrand accompagnée par Mina Gaget professionnelle des violences faites aux femmes, psychologue clinicienne, référente de l'association « Les maltraitances moi j'en parle ! »



- Inauguration de la piste d'athlétisme Rebecca Cheptegei en hommage aux victimes des féminicides.



Rebecca Cheptegei était une athlète ougandaise. Elle est une figure du sport pour ses performances exceptionnelles en course de fond et marathon, mais malheureusement, elle est aussi un symbole de la lutte contre les violences faites aux femmes. Assassinée par son ancien compagnon à l'âge de 33 ans, son histoire tragique met en lumière la réalité des violences conjugales et rappelle le nécessaire combat pour la protection des femmes.

- **Poursuite des actions de sensibilisation et de communication** pour continuer d'élever le niveau de conscience à propos des violences faites aux femmes : **réalisé et à poursuivre**.
 - **Journée « Agir ensemble contre les violences »** : plusieurs objectifs prévus dans le Plan d'action pour l'égalité professionnelle ont été atteints grâce à cette journée :

Objectif 3 : Favoriser la participation des services et agent-es à l'égalité professionnelle

- Action 1 : Poursuivre et faire vivre le réseau des référent-es égalité
- Action 2 : Objectif 100 % des agent-es touché-es par des sensibilisations ou des formations égalité et lutte contre les discriminations
- Action 4 : Fédérer autour de l'égalité grâce à des temps conviviaux et informels

Ce temps convivial a été co-construit lors d'ateliers et co-porté par les « référent-es égalité » au sein des services. Afin de permettre à l'ensemble des agent-es de participer à ces sensibilisations à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, une diversité de contenus et de formats a été proposée sur l'ensemble de la journée.

La journée a été financée grâce à la subvention obtenue du « Fonds égalité professionnelle » qui valorise les projets innovants.



Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre, la Ville a souhaité proposer une journée spéciale dédiée à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Pour cette occasion, la Mairie se transforme. Venez nombreuses et nombreux vous renseigner autour d'ateliers de tous les formats et de toutes les durées.

Toutes et tous ensemble, agissons contre les violences.

📍 SALLE DES MARIAGES

• **9h à 12h30** : du sexisme, au consentement, venez découvrir une autre façon de s'informer. Projections d'une sélection de vidéos.

⌚ Durée de 5 à 20 minutes - Ouvert à toutes sans inscription

• **9h30 à 12h et 13h30 à 17h** : atelier créatif - Initiation à la broderie féministe avec la créatrice *Bloody Broderie*.

La broderie, un loisir initialement réservé à des femmes silencieuses, est désormais un véritable outil d'expression pour réclamer l'égalité.

⌚ Durée 20 minutes - Ouvert à tou-tes sans inscription

• **14h à 15h30** : violences intrafamiliales, comprendre, repérer, orienter. Une sensibilisation proposée par l'association *Méde'e* pour comprendre les mécanismes des violences au sein du couple et identifier les conséquences sur les victimes.

⌚ Durée 1h30 - Ouvert à tou-tes sur inscription

📍 SALLE DES COMMISSIONS

• **10h30 à 12h et 14h à 15h30** : atelier « Connaitre pour repérer les violences sexistes et sexuelles grâce à la pyramide ».

⌚ Durée de 15 à 30 minutes - Ouvert à tou-tes sans inscription

• **9h à 17h30 / en continu toute la Journée** : Serious game - The Impact Agency. L'équipe The Impact Agency a besoin de vous. Une célèbre œuvre d'art, *La danseuse affligée*, a été dérobée avant même son exposition. Prenez les rênes de l'agence et menez une enquête où vigilance et bienveillance seront les maîtres mots... Un jeu d'enquête où suspense et rebondissements rythment l'expérience de jeu. Faites des choix et influez sur le déroulé de l'histoire, incarnez des personnages attachants pour remettre en question des croyances.

⌚ Durée 20 à 30 minutes - Ouvert à tou-tes sans inscription

📍 SALLE DU SUFFRAGE UNIVERSEL

• **9h-12h** : formation animée par le CFCV - Repérer et contrecarrer la stratégie des agresseurs.

Pourquoi suivre cette formation ? Identifier la stratégie des agresseurs. Repérer les femmes victimes de violences. Connaitre l'ampleur des violences faites aux femmes. Décrypter l'emprise d'un agresseur conjugal. Contrecarrer la stratégie de l'agresseur.

⌚ Durée 3 heures - Sur inscription (16 places)

• **13h30 - 17h30** : du sexisme, au consentement, venez découvrir une autre façon de s'informer. Projections d'une sélection de vidéos.

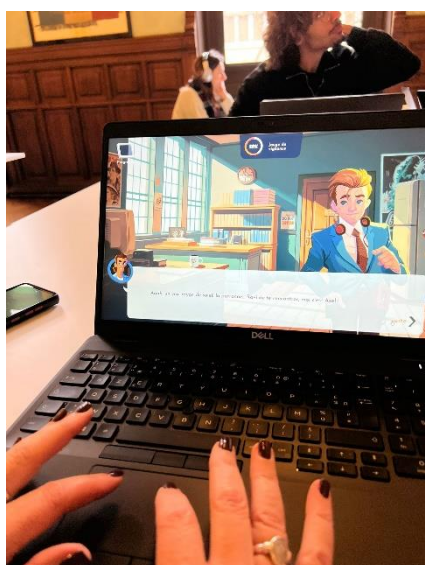
⌚ Durée de 5 à 20 minutes - Ouvert à tou-tes sans inscription

ET BIEN PLUS ENCORE :

des espaces ressources, des ateliers participatifs, des expositions, un espace convivial avec thé et café offerts...

Les inscriptions se font par mail auprès de helandaniel@leslilas.fr ou par téléphone 01 72 03 17 53





- Recruter et contribuer au **financement du poste d'intervenante sociale dédiée au Commissariat des Lilas**, dont la vocation est d'apporter une écoute et un soutien immédiat dans des cas d'urgence : **réalisé**
- Poursuivre le **projet de mise à l'abri des femmes victimes de violences : en cours**
 - Convention « Un toit pour elle » : 5 femmes relogées grâce au dispositif depuis novembre 2022 ;
 - 2 femmes relogées aux Lilas sur l'année 2024 ;
 - 2 familles Lilasiennes relogées hors du territoire des Lilas ;
 - Lancement de la procédure de mise en concurrence, en vue de conclure un accord-cadre pour l'hébergement d'urgence des personnes victimes de violences en appart-hôtel.
- **Développer le volet relatif aux enfants co-victimes** des violences faites aux femmes et accompagner vers la formation de **l'ensemble des agent-es et associations travaillant**

auprès d'enfants à la prévention et au traitement des violences faites aux enfants : **réalisé et à poursuivre.**

- **Participer à la redéfinition de la stratégie territoriale du CLSPD** à travers l'identification d'actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes : **en cours**

✓ **Poursuite d'actions menées dans la durée**

- Renouvellement de **l'adhésion à l'association « Elu·e.s contre les violences faites aux femmes »**, ayant pour objectif de sensibiliser le public à la lutte contre les violences faites aux femmes.
- Participation au **réseau départemental – l'Observatoire des violences envers les femmes**. Rencontres autour de la quinzaine "**Femme du monde en Seine-Saint-Denis**".
- Maintien des **permanences hebdomadaires d'information et d'accompagnement des femmes victimes de violences** assurées, au CCAS des Lilas, par le *Centre d'information sur les droits des femmes et des familles* (CIDFF)
- Une **campagne de sensibilisation traitant des violences LGBT+phobes**.

✓ **Objectifs 2025**

- Maintenir **l'organisation d'un évènement autour du 25 novembre**, en valorisation du travail mené tout au long de l'année.
- **Poursuite des actions de sensibilisation et de communication** afin de continuer d'élever le niveau de conscience des violences faites aux femmes.
- Poursuivre le **projet de mise à l'abri des femmes victimes de violences**.
- **Développer le volet relatif aux enfants co-victimes des violences dans le couple** et accompagner à la **formation de l'ensembles des agent·es et associations travaillant auprès d'enfants** à la prévention et au traitement des violences faites aux enfants.
 - A destination des éducateur·ices sportif·ves, agent·es des services culturels, professionnel·les de la petite enfance...

- **Adoption de la nouvelle stratégie territoriale du CLSPD** à travers l'identification d'actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes.

Egal accès aux services



La Ville entend renforcer la prise en compte de la monoparentalité dans l'accès aux différents services.

✓ Réalisation des objectifs 2024

- Déploiement des **actions identifiées dans le projet « Les Lilas 2030 »**. Notamment concernant les travaux du groupe « La relation usager-es : permettre aux usagers de se sentir accueilli-es, écouté-es et entendu-es » et la réflexion autour des horaires d'ouverture des services : **réalisé partiellement et à poursuivre**.
 - Développement des services en ligne : refonte du site Internet et dématérialisation de la gestion des relations usagers (GRU) – démarches d'Etat civil, portail famille, espace public et signalement des dépôts sauvages, procédure d'urbanismes et de logement, ...
 - Création d'un poste de chef-fe de projet applicatif : chargé-e de suivre le déploiement des outils de dématérialisation.
 - Réflexion en cours sur la lisibilité des horaires d'ouverture des services municipaux.
- **Refonte de l'accueil à l'Hôtel de ville** grâce à des travaux de réaménagement ; proposition de réaménagement : **en cours**
 - Début des travaux de réaménagement prévu au 1^{er} trimestre 2025 ;
 - Réflexion sur les missions des agent-es d'accueil, en lien avec la dématérialisation de la GRU ;
- Poursuivre la **formation continue des agent-es d'accueil : réalisé et à poursuivre**
 - Formations liées à la communication positive et à l'accueil du public sensible ;
- Travailler à des **propositions de politiques publiques à destination de familles monoparentales : réalisé et à poursuivre**.
 - Lancement du projet et état des lieux réalisé ;
 - Pistes d'actions à identifier et mettre en œuvre ;

✓ Perspectives 2025

- Poursuite de la mise en place des **actions identifiées dans le projet « Les Lilas 2030 »**.
 - Lancement du nouveau site Internet de la Ville ;
 - Déploiement de la gestion dématérialisée des demandes ;
 - Création d'une page dédiée à l'égalité et à la lutte contre les discriminations ;
- **Livraison du nouvel accueil à l'Hôtel de ville :**
 - Réflexion sur l'accessibilité et la signalétique des espaces d'accueils ;
- Poursuivre la **formation continue des agent-es d'accueil :**
 - Communication positive en situation d'accueil ;
 - Accueil du public en situation de détresse ;
 - Particularités d'un public ayant des problématiques liées à la santé mentale ;
- Mise en place des **propositions de politiques publiques à destination de familles monoparentales** avec pour objectifs de :
 - Reconnaître la situation des mères isolées
 - Garantir aux mères isolées un accès au logement digne
 - Protéger les mères isolées face aux situations de violences intrafamiliales
 - Lutter contre la désinformation des mères sur leurs droits
 - Lever les freins à l'emploi des mères isolées
 - Lutter contre la précarité des mères isolées
 - Soutenir les mères isolées dans l'exercice de leur parentalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300456-20250212-D1-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2025